

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

01 FEV. 2018

Dossier complet le :

08 FEV. 2018

N° d'enregistrement :

F2018-3395

1. Intitulé du projet

Demande d'autorisation pour un poste d'enrobage à chaud de matériaux routiers

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

PASQUIER

Nom, prénom et qualité de la personne

Stéphane PASQUIER - Gérant

habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

4 0 3 8 0 2 4 7 3 0 0 0 2 1

Forme juridique SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1 : ICPE	Le projet est soumis à autorisation au titre de la rubrique 2521 "enrobage de matériaux routiers à chaud"

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur la mise en service d'un poste d'enrobage à chaud de matériaux routiers. Ce poste est un ancien poste mobile qui sera installé de façon pérenne. L'activité d'enrobage de matériaux sera complétée par une activité de recyclage de matériaux non dangereux inertes qui seront stockés en vue d'une réutilisation ultérieure en l'état ou après un concassage. L'installation de concassage ne sera pas présente en permanence sur le site et fonctionnera à raison d'une à deux semaines au total par an.

Les mesures prises pour réduire les risques et les nuisances sont détaillées dans la demande d'autorisation d'exploiter.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de projet est d'une part de disposer d'un poste d'enrobage en interne pour gagner en souplesse de fonctionnement et limiter la dépendance aux fournisseurs. Par ailleurs, le projet permet d'envisager le recyclage en interne des matériaux issus des différents chantiers permettant ainsi de réduire la production de déchets et la consommation de ressources mais aussi d'optimiser les flux et le trajet des véhicules.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux sera relativement courte dans la mesure où le poste est un équipement mobile à l'origine. Il est donc conçu pour être rapidement mis en place. Cette mise en place sera précédée de la création de dalle pour la manœuvre des engins, de rétention pour les stockages des combustibles et bitumes et de cases pour le stockage des granulats ces travaux s'accompagnent de travaux de pose de réseaux enterrés. Les travaux de VRD seront réalisés en interne puisque la société dispose des moyens et des compétences nécessaires.

Les impacts potentiels de la phase travaux sont le déversement accidentel de produits de type hydrocarbures. Toutes les précautions d'usage seront mise en œuvre et notamment la mise à disposition de produits absorbants en permanence sur le chantier. Aucun entretien n'est réalisé sur les engins directement sur le chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le poste d'enrobage retenu est un "petit" poste capable de délivrer 30 tonnes de matériaux par heure. Ce type de poste correspond aux besoins de la société pour les chantiers qu'elle traite. Ce poste était déjà soumis à autorisation dans un autre département, il était donc suivi ; les dernières mesures réalisées montrent l'absence de poussières en sortie du filtre (cf. rapport d'analyse dans la demande d'autorisation). La combustion du fioul utilisé pour la mise en température du bitume et le séchage des granulats est génératrice de CO₂ mais ces émissions supplémentaires sont compensées par la possibilité de recycler des matériaux et l'optimisation des trajets.

Un concasseur mobile (location) sera utilisé à raison d'une à deux campagnes, d'une semaine environ, par an. L'émission de poussière sera réduite par aspersion. Une telle installation est génératrice de bruit, les émissions sonores seront réduites par le capotage de l'installation. Des mesures de contrôle seront réalisées en limite de propriété. Des points de contrôle sont proposés dans la demande d'autorisation, les mesures seront réalisées conformément à l'arrêté préfectoral à venir.

Avec l'équipement projeté, la SARL PASQUIER sera en mesure de réduire le volume de déchets d'exploitation puisqu'elle disposera d'une capacité de stockage avant recyclage des matériaux permettant d'assurer un tampon entre l'entrée des matériaux à recycler et les demandes des différents chantiers.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande d'autorisation d'exploiter au titre de la réglementation ICPE (rubrique 2521)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Enrobage de matériaux routiers	30 t/h (A)
Broyage, concassage de matériaux minéraux	168 kW (D)
Chauffage par fluide caloporteur (du bitume)	600 L (D)
Combustion	2,1 MW (D) (dont sécheur granulats 1,5 et rechauffeur du bitume 0,6)
Surface de la parcelle exploitée	21 515 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

1 rue des Prés Pécatés
88580 Saulcy sur Meurthe

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 8° 14' 54" 00 Lat. 6 ° 57' 38" 00

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II "Vallée de la Meurthe de la source à Nancy", n°410030461
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il existe, dans la commune, un plan de prévention des risques d'inondation par débordement lent de cours d'eau. Ce plan a été approuvé le 24/12/2010
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site à moins de 2 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone industrielle
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque d'incendie, de déversement accidentel ou d'explosion dont les effets sont contenus sur le site (cf. demande d'autorisation d'exploiter)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aller/retour du personnel et des moyens de transport de la société. Trafic estimé à 30 rotations VL/j et 20 rotations PL/j. Trafic en semaine et en journée uniquement.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité est source de bruit (manœuvre d'engins ou plus rarement concassage de matériaux). Les émergences seront mesurées et contenues dans les limites de l'arrêté ministériel du 23/01/1997 relatif à la limitation des bruits émis dans l'environnement par les ICPE

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le travail de nuit ne sera pas pratiqué sur site. Il n'existera pas d'enseigne ou de dispositif d'éclairage permanent de nuit</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'installation sera équipé d'un filtre à manche dont l'efficacité a été démontrée par des mesures (cf. demande d'autorisation)</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement voire les eaux de lavage seront rejetées, après passage par des séparateurs d'hydrocarbures et débourbeurs vers le bassin de rétention de la zone industrielle (maître d'ouvrage = communauté de communes) puis vers les eaux superficielles (Meurthe)</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des eaux de lavage peuvent être rejetées après traitement</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Ces éléments sont traités dans la demande d'autorisation.

En résumé, les impacts de l'activité sont réduits puisque le projet s'accompagne d'une augmentation des capacités de recyclage de la société (moins de matériaux évacués comme déchets et moins de consommation de ressource). Les poussières émises par le sécheur avant enrobage (particules les plus fines) seront filtrées pour ne pas être émises vers l'atmosphère, elles seront ensuite recyclées.

L'émission de CO2 liée au séchage des granulats et au rechauffage du bitume est compensée par les économies d'émission apportées par le recyclage.

Les émissions sonores sont essentiellement le fait du concassage des matériaux qui sera réalisé avec un équipement mobile loué. Ce principe permet une plus grande souplesse notamment dans le choix d'une installation performante y compris en terme de réduction des émissions.*

Le trafic des véhicules existe déjà entre les chantiers traités par la société et le site actuel (rue Charles de Gaulle - Saulcy sur Meurthe)

Les rejets d'eaux pluviales seront traités puis orienté vers le bassin collectif qui permet de réguler les débits rejetés vers les eaux superficielle.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les impacts du projet ont été appréciés au travers de l'étude d'impact intégrée à la demande d'autorisation.

Les différents enjeux nous paraissent pris en compte et intégrés au projet dont nous soulignons qu'il se situe en zone industrielle et à l'écart d'établissements sensibles et des habitations.

De plus les risques technologiques ont été évalués, cette évaluation nous a conduit à modifier l'implantation initialement prévue pour présenter un projet contenant les zones d'effets significatifs sur site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Dossier de demande d'autorisation incluant notamment : <ul style="list-style-type: none">- les plans du projet et des abords,- la description des activités projetées,- l'étude d'impact,- l'étude des dangers.

9. Engagement et signature

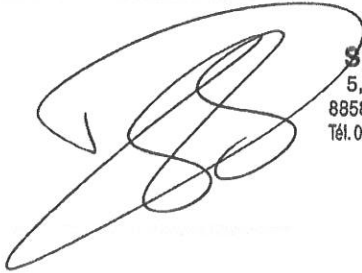
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saulcy sur Meurthe

le, 31 janvier 2018

Signature



S.A.R.L. PASQUIER
5, Rue Charles de Gaulle
88580 SAULCY SUR MEURTHE
Tél. 03 29 56 12 66 - Fax 03 29 55 09 06

